



HAL
open science

Processus et domaines sociaux de production du racisme et de discriminations vécus par des personnes d'origine asiatique en France: à partir de l'enquête REACTAsie

Simeng Wang, Yong Li, Johann Cailhol, Miyako Hayakawa, Young-Bin Kim,
Sophie Haas

► To cite this version:

Simeng Wang, Yong Li, Johann Cailhol, Miyako Hayakawa, Young-Bin Kim, et al.. Processus et domaines sociaux de production du racisme et de discriminations vécus par des personnes d'origine asiatique en France: à partir de l'enquête REACTAsie. Les Cahiers de la LCD, 2024, 19, pp.91-109. hal-04847225

HAL Id: hal-04847225

<https://normandie-univ.hal.science/hal-04847225v1>

Submitted on 23 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Processus et domaines sociaux de production du racisme et de discriminations vécus par
des personnes d'origine asiatique en France :
Une analyse des résultats de l'enquête REACTAsie**

Simeng Wang et Yong Li

avec Johann Cailhol, Miyako Hayakawa, Youngbin Kim et Sophie Haas

Simeng Wang, sociologue, chargée de recherches en sociologie au CNRS, CERMES3 (UMR 8211).

simeng.wang@cnrs.fr

Yong Li, docteur en sociologie, Dysolab, Université de Rouen Normandie

yong.li@univ-rouen.fr

Johann Cailhol, MCU-PH en santé publique, HUPSSD/APHP et Laboratoire éducatifs et promotion de la santé, USPN

johann.cailhol@aphp.fr

Miyako Hayakawa, anthropologue, postdoctorante à l'Université Libre de Bruxelles

miyako.hayakawa@ulb.be

Youngbin Kim, doctorante en gender studies à Arizona State University

youngbin.kim.socio@gmail.com

Sophie Haas, diplômée de l'Inalco.

esoph720@gmail.com

Introduction

En France, l'accueil des réfugiés du Sud-Est asiatique depuis les années 1970 et l'augmentation des flux migratoires en provenance de la République Populaire de Chine (RPC) depuis les années 1980 contribuent à une médiatisation croissante des populations asiatiques. En parallèle, les travaux de recherche sur ces populations, essentiellement segmentés par pays d'origine et de nature monographique, s'accumulent depuis deux décennies (Luguern 2016 ; Meslin 2011 ; Wang 2017 ; Gao, Lévy, and Poisson 2006). Néanmoins, les trajectoires et les vécus des personnes d'origine asiatique ont rarement été étudiés sous l'angle des discriminations et du racisme, même si les actualités et les retours d'expériences attestent, de façon récurrente, l'ampleur et l'intensité des phénomènes discriminatoire et raciste qui touchent ces personnes. Toutefois, l'émergence de la pandémie de Covid-19 et l'expression paroxystique du racisme anti-asiatique dans différents pays du monde, constituent un tournant tant du point de vue de la prise de conscience du grand public français, du traitement politique du racisme anti-asiatique, que du celui de la production

scientifique consacrée à ce sujet (Attané et al. 2021 ; Luu and Zhou-Thalamy 2022; Wang et al. 2021 ; Wang and Madrisotti 2021 ; Wang et al. 2022).

Cette évolution s'inscrit dans un paysage national, dans lequel la lutte contre la discrimination s'est imposée comme nouveau paradigme de l'action publique. En France, depuis les vingt dernières années, le renforcement du cadre juridique et politique de la non-discrimination s'est accompagné de la diffusion de la catégorie "discrimination" dans les sciences sociales. Depuis le début des années 2000, la sociologie des discriminations a émergé comme un nouveau sous-champ disciplinaire, venant s'ajouter aux travaux anciens (sur les rapports de genre, de « race », de sexualité, etc.) et aux approches sociologiques traditionnelles des inégalités sociales (Hajjat, Keyhani, and Rodrigues 2019 ; Eberhard 2010). Etant conscients des rapports étroits que la notion de discrimination entretient avec le droit, nous nous inscrivons ici dans une approche sociologique réflexive des discriminations (Bereni et Chappe 2011 ; Chappe 2022). Si la catégorie "discrimination" nous aide à penser la production des inégalités et des rapports de pouvoir dans différents domaines sociaux, la transversalité de l'approche n'exclut pas de prêter attention à chaque rapport social qui comporte ses histoires et ses mécanismes spécifiques. De plus, la frontière arbitraire tracée par le droit concernant la discrimination, ne doit pas nous conduire à nous tenir aux seuls domaines sociaux définis par la loi (Bereni et Chappe 2011). Afin de saisir les expériences d'inégalités des personnes d'origine asiatique dans leur globalité et complexité, il serait nécessaire, à notre sens, d'étudier des processus dans des sphères qui ne sont pas uniquement définies par le cadre juridique. Par exemple, la violence sexiste et sexuelle dans la sphère familiale, le classisme sous la forme du mépris et de mise à distance, la fétichisation du corps féminin asiatique dans les réseaux sociaux, etc., sont des phénomènes qui concourent à la (re)production des minorités raciales dans la société française.

Bien que la discrimination et le racisme soient appréhendés différemment dans la loi française¹, il est important de rappeler que, du point de vue sociologique, les deux phénomènes forment un continuum. Dans cette optique, le projet de recherche REACTAsie² propose d'étudier les manières dont les jeunes d'origine asiatique verbalisent et interprètent les expériences d'injustice vécues dans différents domaines sociaux, que ces dernières s'inscrivent dans le registre du racisme ou dans celui de discriminations. Le prisme que notre projet a adopté est résolument racial : les enquêtés ont été inclus à cette étude par leur autodéclaration d'avoir une origine asiatique, indépendamment de leur statut administratif (primo-arrivants ou descendants de migrants) et de leur origine nationale. Le fait de se focaliser sur l'origine asiatique est l'une des originalités de l'étude par rapport aux travaux existants, souvent centrés sur une origine nationale en particulier. Une approche sociologique des discriminations ne s'oppose pas à une analyse des inégalités de classe. La focale mise sur les personnes diplômées et qualifiées permettrait d'appréhender des formes spécifiques du racisme et des discriminations en haut de l'espace social et qui touchent les personnes

¹ Voir l'article 132-76 du Code pénal, l'article 1er de la loi n°2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations).

² Projet financé par le Défenseur des droits (2020-2022) et hébergé au CNRS, voir le rapport de recherche, Wang et al. 2023.

développant des trajectoires de mobilité sociale ascendante. Enfin, nous avons choisi de nous intéresser aux expériences globales de la minoration raciale des enquêtés, sans nous limiter aux domaines déterminés par la loi de la discrimination, ce qui nous permet de saisir les rapports de pouvoir qui se jouent dans l'espace public ou dans de la sphère privée qui échappent à la législation de la non-discrimination.

Le projet REACTAsie, conçu comme une recherche-action, comporte en outre une visée transformative. Il s'efforce aussi de questionner l'appropriation de la notion juridique de discrimination par les jeunes diplômés, afin d'augmenter leur pouvoir d'agir, qui se traduirait par un taux de réaction et de recours plus important. Sur ce point, notre approche s'avère pertinente. En décrivant l'ampleur et l'intensité du racisme et des discriminations dans chacun des différents domaines sociaux, et en analysant les spécificités des expériences de racialisation (Fanon 1961 ; Mazouz 2020) dans chaque domaine, notre recherche pourrait éclairer les acteurs sociaux de la lutte contre le racisme et les discriminations dans leurs réflexions et actions.

Dans le texte qui suit, après une présentation de la méthodologie de recherche et des profils des enquêtés, nous analyserons les données empiriques organisées par domaines sociaux. Notre analyse se décline en trois temps. Dans un premier temps, nous étudions les deux domaines où l'expérience du racisme est la plus fréquemment rapportée ("espace public", "cercle amical et réseaux sociaux") ; dans un deuxième temps, nous analysons les deux domaines où les discriminations et le racisme revêtent d'une certaine intensité et qui sont fortement imbriqués ("école" et "travail") ; enfin, nous discutons de façon groupée, les quatre autres domaines étudiés ("soin", "logement", "services publics", "famille et relations amoureuses") dans lesquels le racisme et les discriminations sont relativement peu rapportés.

Méthodologie et profils des enquêtés

L'enquête s'appuie sur un partenariat déjà établi entre le réseau de recherche MAF (Migrations de l'Asie de l'Est et du Sud-Est en France) et l'Association des Jeunes Chinois de France (AJCF³). L'équipe de recherche est composée principalement de chercheurs (hommes et femmes) issus de diverses immigrations asiatiques, aux statuts socio-démographiques variés, ce qui pourrait favoriser l'instauration d'une relation de confiance entre les chercheurs et les enquêtés. Parmi les 32 enquêtés, 4 ont également participé au tournage d'une mini-série qui fait partie du volet "action" du projet REACTAsie).

Au cours de l'automne 2020 et du printemps 2021, deux appels à participation ont été diffusés par l'AJCF au sein de ses réseaux. Le recrutement des personnes enquêtées s'est fondé sur le critère d'auto-identification des personnes comme « asiatiques » et le thème de l'enquête (racisme et discriminations) a été d'emblée communiqué aux participants, sans que

³ Créée en 2009, l'AJCF a contribué à révéler les affaires de Zhang Chaolin et de Liu Shaoyao au grand public. Zhang Chaolin, primo-arrivant originaire de la région de Wenzhou, a été agressé par un groupe de jeunes en août 2016 dans une rue d'Aubervilliers. Liu Shaoyao, en provenance de la même région, a été tué par la police le 26 mars 2017 à son domicile dans le 19^e arrondissement de Paris.

les deux notions (racisme et discrimination) aient été formellement définies. Cette méthodologie comporte un biais de sélection dans la mesure où les personnes déjà sensibilisées aux questions de discriminations et de racisme auraient pu être plus enclines à participer à l'étude. Toutefois, dans la construction de la population d'étude, l'équipe de recherche s'est attachée à inclure des personnes ayant des profils, parcours et vécus suffisamment variés. Par ailleurs, dans l'objectif d'interroger l'appropriation de la catégorie « discrimination » par les enquêtés, la définition juridique de la discrimination n'a pas été d'emblée communiquée aux enquêtés, ce qui a permis de leur laisser la liberté de qualifier les expériences vécues selon leur propre compréhension de la situation et avec leur propre vocabulaire.

Notre travail de recueil de données vise à réaliser une cartographie des conditions des jeunes diplômés d'origine asiatiques et à décrire leurs vécus des discriminations et du racisme. Au total, 49 entretiens biographiques et approfondis ont été menés (la majorité en français, 1 en anglais, 1 en chinois et 3 en japonais), de décembre 2020 à juillet 2022, auprès de 32 enquêtés, issus de 9 pays et régions asiatiques. L'approche par entretien biographique permet de ne pas se limiter aux contextes d'interaction et lieux de production (école, travail, logement, famille, santé, services publics, cercle d'amis, espace public, *etc.*) mais de situer les vécus de discriminations et de racisme dans un processus au long cours.

Parmi les personnes enquêtées, près des deux tiers sont de sexe féminin (n = 20) et deux tiers ont moins de 30 ans au moment de l'enquête. 80 % des enquêtés ont un niveau d'études bac + 5 ou supérieur ; 10 enquêtés sont encore étudiants et 22 exercent un emploi. Dans une grande majorité des cas, les personnes actives sont cadres ou relèvent des professions intellectuelles supérieures.

Du point de vue objectif, l'origine des enquêtés est appréhendée par le pays de naissance des parents (ou l'un de leurs parents). Un peu plus de la moitié (n = 17) sont originaires de la Chine continentale. Les autres sont originaires des pays et régions suivants : Japon (3), Corée (2), Vietnam (2), Laos (1), Philippines (1), Hong Kong (1), Taïwan (2). Deux enquêtés sont d'origine sino-cambodgienne (l'un des parents en provenance de la Chine et l'autre du Cambodge). La majorité des enquêtés (n = 22) sont nés sur le sol français (France métropolitaine ou France d'outre-mer). 6 enquêtés sont arrivés en France à l'âge adulte et 4 sont arrivés avant ou pendant leur adolescence (« *génération 1.5⁴* »). Du point de vue du lieu de résidence, $\frac{2}{3}$ des enquêtés résident en Ile-de-France (dont la moitié dans Paris *intra-muros*).

Les domaines où l'expérience du racisme prédomine : “espace public” et “cercle amical et réseaux sociaux”

Espace public

⁴ La génération 1.5 se caractérise par les personnes qui ont quitté leur pays d'origine alors qu'elles étaient enfants ou pré-adolescents. Ce qui signifie qu'elles ne sont ni de la 1^{ère} génération (primo-arrivants ayant immigré à l'âge adulte) ni de la 2^{ème} génération (enfants de migrants nés dans le pays d'accueil de leurs parents).

L'espace public désigne les endroits accessibles au public, quel que soit leur statut juridique (public ou privé), dans lesquels chacun peut avoir une garantie de libre mouvement (Paquot 2009). L'espace public est une production qui résulte de rapports de pouvoir (Luxembourg & Noûs 2021). Il est aussi un espace où règnent l'hétéronormativité (Debonneville et Lieber 2021) et les normes linguistiques (Bulot 2013). Le rapport de pouvoir existant dans l'espace public entre deux protagonistes contribue à légitimer la salutation et la question générées par un préjugé lié à l'apparence physique (Lieber 2008). Selon Hancock, l'altérisation commence par un mécanisme de « laisser entendre que sa place est ailleurs/qu'il/elle n'est pas légitime ici » (2014). Si on n'est pas à sa place, les contraintes apparaissent à travers « les rappels à l'ordre » qui renvoient aux phénomènes souvent violents comme la violence hétéronormative, le racisme, le classisme (Hancock 2014). Nos enquêtés y expérimentent le racisme, le harcèlement, l'insécurité linguistique, voire les violences verbales et physiques.

Les enquêtés rapportent leurs nombreux vécus d'être abordés par des inconnus dans la rue avec des interjections verbales telles que « Ah, chinoise », « Ching, chang, chong », « Ni hao », « Konnichiwa », « annyeonghaseyo ». Par ailleurs, beaucoup ont été questionnés par des inconnus, avec une question-type : « Ah mais vous êtes de quelle origine ? ».

Cette question sur l'origine, qui semble être considérée comme socialement acceptable parmi les questions d'ordre personnel généralement considérées comme indiscrettes (Dumitru 2015), est plus souvent rapportée par les jeunes femmes que leurs homologues masculins. Elle est également étroitement imbriquée avec des commentaires sur l'apparence physique. Cela concerne encore plus les personnes issues de couples eurasiens, dont le physique peut susciter beaucoup de curiosité, parfois empreint d'une fascination envers l'exotique. C'est le cas pour l'enquêtée n° 32, 22 ans, étudiante née d'un couple sino-français, qui reçoit régulièrement des remarques exotisantes sur son physique (« Ah, j'aime bien tes yeux... Tu... enfin t'es de quel pays ? »)

Un certain nombre d'enquêtés ont été victimes de vol dans l'espace public. Si certains banalisent les actes en mentionnant qu'ils se sont fait voler « comme tous les Lyonnais », sans faire de lien avec leur origine asiatique, d'autres, en revanche, font un lien direct entre les vols qu'ils ont subis dans l'espace public et leur origine asiatique :

Ne pas être blanche, donc paraître comme une cible facile. (Enquêtée n°13, 34 ans, serveuse d'origine japonaise)

Les vécus d'agressions physiques renforcent un sentiment d'insécurité dans l'espace public chez les femmes enquêtées. Dans la façon dont elles interprètent « pourquoi moi », le physique est parfois invoqué. Par exemple l'enquêtée n° 13, 34 ans, primo-arrivante, serveuse japonaise, associe ces vécus avec sa petite taille :

Je suis petite, je ne mesure que 1m48. Je me fais moquer, souvent. (Enquêtée n°12, 31 ans, enseignante d'origine japonaise)

En effet, l'espace public est également un lieu sexué dans lequel les violences ont lieu différemment selon les sexes/genres des victimes (Lieber 2008, Debonneville et Lieber 2021). Des enquêtées femmes partagent davantage leur expérience d'être dévisagées dans la

rue⁵. Pour l'enquêtée n°26, les regards insistants la poussent à considérer l'espace public comme un lieu d'insécurité. L'enquêtée n° 15, habitant dans une grande ville bretonne, souligne la différence avant et après la pandémie de Covid-19. Selon elle, dans cette ville bretonne « plutôt socialiste », elle se sentait très bien avant la pandémie. En revanche, après la Covid-19, elle a l'impression de vivre des regards « du diable » dans la rue : « On évite les personnes qui ressemblent à des Chinois, et dans le métro, une fois, une dame d'âge moyen m'a dit qu'elle ne supporte plus les Asiatiques ».

L'enquêtée n° 17 distingue les vécus du harcèlement et des agressions des hommes asiatiques et des femmes asiatiques :

Je pense que vu que je suis une femme, je me fais plus souvent aborder. Et euh, que les remarques, il y a plus d'hommes qui se permettent de les faire. Parce que... j'avais, je connais des hommes asiatiques, et eux... enfin... se sont fait quasiment jamais aborder dans la rue, mais ont déjà entendu des insultes qui ont déjà été proférées à leur rencontre dans la rue. Mais quand même beaucoup moins souvent que pour les femmes. (Enquêtée n°17, 26 ans, en formation continue, Eurasienne d'origine chinoise)

En outre, l'espace public est également un espace où le système hétéronormatif reste omniprésent. La majorité des harceleurs ou agresseurs sont des hommes, qui s'adressent à des femmes asiatiques. Le caractère sexuel des harcèlements et agressions peut parfois aller plus loin, jusqu'à une attente de transaction sexuelle : par exemple, être abordée par un passant avec une phrase telle que « ça coûterait combien pour la nuit ? ».

Le niveau de français et/ou l'accent des personnes d'origine asiatique semble également jouer un rôle important dans le traitement que ces personnes peuvent recevoir dans les établissements recevant du public. L'enquêtée n° 30 remarque que les gens sont moins gentils avec sa mère et ses tantes qui parlent français avec un accent. L'enquêté n°14 (cadre d'origine chinoise, G 1.5), partage quant à lui, les vécus de ses parents dans un taxi Uber Pool, où le chauffeur s'est permis une remarque déplacée envers eux :

Ils se mettent sur la banquette arrière. Il y avait déjà une passagère sur la place du passager à l'avant et le chauffeur discute avec la passagère et à un moment le chauffeur se permet une remarque complètement déplacée [...] Il disait en gros qu'il aimait pas trop les deux passagers à l'arrière, il le disait sans se cacher à la passagère à l'avant parce que mes parents parlaient, parlaient entre eux en chinois. (Enquêté n°14, 38 ans, cadre d'origine chinoise)

Ces exemples mettent en évidence des traitements différenciés de clients en fonction de leurs compétences linguistiques. La non maîtrise de la langue semble être à la fois une source de moquerie (accent, erreurs de grammaire...), mais de supposée moindre capacité de défense face à une attaque à caractère raciste. Le chauffeur de taxi ne se serait probablement pas

⁵ Du point de vue du genre, le regard insistant a été catégorisé comme une forme de violence au nom des « regards appuyés » par le site du Gouvernement (Gayet-Viaud 2021), bien que ces derniers ne soient pas inclus dans la liste des actes de l'outrage sexiste sanctionnés par la loi au 3 août 2018 : Article 621-1 Code pénal https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000038313053

comporté ainsi s'il avait eu affaire à un jeune descendant capable de riposter à ses remarques racistes.

Enfin, plusieurs enquêtés relatent leur expérience d'être assimilés à des touristes, en raison de leur apparence asiatique. L'enquêtée n° 30 (25 ans, étudiante, née en France, d'origine sino-cambodgienne) remarque que lors de ses visites aux musées, les agents de ces établissements culturels utilisent presque systématiquement l'anglais avec elle.

Dans la rue, ou dans les magasins ça va être euh maintenant on va voir que je suis asiatique et on va me parler en anglais. Pensant que je suis une touriste. [...] on voit même plus les asiatiques qui sont français, on les assimile à des touristes c'est comme si vous n'existiez pas en France fin'... moi je suis pas d'accord. (Enquêtée n°30, 25 ans, étudiante d'origine sino-cambodgienne)

Cercle amical et réseaux sociaux

Les réseaux sociaux peuvent être considérés comme une extension de l'espace public, sous forme virtuelle. Dans les deux cas, la notion et les critères de discrimination ne s'appliquent pas véritablement, laissant place à la production des propos et actes racistes, du harcèlement et des violences.

Nous constatons plusieurs épisodes où les enquêtés subissent des remarques liées à leur origine dans leur cercle d'amis. Ces propos s'étendent de simples clichés sur les cultures asiatiques jusqu'à l'hypersexualisation du corps féminin, exprimés dans les interactions les plus banales de la vie quotidienne. Puisque ces remarques se produisent dans les relations sociales de proximité, elles conduisent à des interprétations ambivalentes (Eddo-Lodge 2018 ; Henry 2022) chez les enquêtés : certains ne les perçoivent pas comme étant racistes, tandis que d'autres les considèrent comme telles, mais en minimisent l'impact (« ça ne me dérange pas ») ou en excusent les auteurs (« c'était pour rire », « c'était de la bonne camaraderie ») (Blassel 2021 : 240).

Rappelons que l'interprétation des signaux racialisants dépend fortement des contextes sociaux. L'enquêtée n° 15, 32 ans d'origine laotienne et consultante en économie circulaire, dit également que les blagues entre amis fondées sur les stéréotypes liés à son origine la dérangent largement moins que ce même type de discours qu'elle rencontre – de façon récurrente – dans le milieu professionnel, dans les commerces et plus largement dans l'espace public, en les décrivant comme « sorte de moquerie camouflée euh d'humour ».

L'enquêtée n° 22 (23 ans et étudiante d'origine chinoise précédemment présentée) souligne l'omniprésence de la question sur son origine ethno-raciale dans sa vie sociale incluant l'espace virtuel.

Sur la toile, les enquêtés confirment que la pandémie de Covid-19 a aggravé les discours stéréotypés et haineux envers les personnes d'apparence physique asiatique, bien que ces

derniers existaient bien avant 2020. Le témoignage de l'enquêtée n° 17, 26 ans, née en France d'un couple eurasien, est révélateur.

Le harcèlement sur les réseaux sociaux, Oh, oui, des gens qui envoient toujours des remarques (...) c'est toujours lié au physique (...) ça m'est arrivée de temps en temps, (...) enfin le racisme sur les réseaux sociaux, c'est à travers ma sœur parce qu'elle, (...) c'est tous les jours ça va être des remarques...

L'enquêtée partage également les difficiles moments de discussion avec la mère de son meilleur ami (d'origine non asiatique), qui émet des propos racistes envers les personnes d'origine chinoise depuis l'apparition de la pandémie de Covid-19. Selon elle, la mère de son meilleur ami et son compagnon se sont « un peu radicalisés dans leurs idées » et elle pense que c'est la pandémie qui les a amenés à « devenir comme ça ». La Covid-19 a plus que jamais augmenté les propos et actes racistes dans tous les aspects de la vie sociale, en premier lieu dans l'espace public.

L'école et le travail : quand les discriminations se conjuguent avec le racisme

L'école et l'emploi constituent deux domaines de la discrimination prévus par la loi. Dans le système éducatif et sur le marché du travail, les expériences de discriminations des enquêtés se conjuguent souvent avec celles du racisme. En général, les jeunes diplômés interrogés ont tendance à verbaliser davantage le racisme que les discriminations. Il est difficile de savoir si cette prédominance de racisme auto-rapporté reflète une tendance générale ou résulte d'un biais cognitif : il est plus facile de déchiffrer un message raciste qu'une situation de discrimination où différents facteurs sont souvent inextricablement imbriqués. Les résultats de l'enquête TeO2 montrent que les descendants d'origine asiatique rapportent plus des expériences de racisme que de discrimination, tous domaines confondus (Simon, 2023).

Tout comme la famille, l'école constitue une instance de socialisation raciale (Foy 2022 ; Lignier et Pagis 2017 ; Massei 2022 ; Oppenchaim et Thalineau, 2022). C'est souvent à l'école où les enquêtés expérimentent pour la première fois le racisme et les discriminations. Les travaux psychologiques montrent que les enfants commencent à développer des préjugés liés à la race dès l'âge de 3 ans (Winkler, 2009). Parmi les 32 enquêtés, 19 déclarent avoir subi des actes racistes ou discriminatoires pendant leur scolarité. Quel que soit le genre de l'enquêté, le racisme qu'ils ont vécu à l'école à leur plus jeune âge sont souvent basés sur des phénotypes (« yeux moches », « peau sale », « nez épaté », etc.) et alimentés par des représentations stéréotypées sur les populations et cultures asiatiques. Pour plusieurs, l'expression « bol de riz » était très utilisée. Au collège et au lycée, les vécus de racisme commencent à être davantage liés au genre et à la sexualité.

On m'a dit que je ressemblais aussi à une star du porno au lycée...bon bref on m'a associée à elle tout ça parce qu'elle était Asiatique et moi aussi au lycée quoi. (Enquêtée n° 22, 23 ans, étudiante, née en France d'origine chinoise)

Oui forcément du coup y a toute cette compétition ouais sur la virilité il faut prouver qu'on est viril, 'mais face à toi un Asiatique y a pas besoin parce que moi je sais que

je suis déjà plus un homme que toi parce que moi je suis pas Asiatique et toi tu es Asiatique donc tu es de fait moins un homme que moi.' (Enquêté n° 26, 23 ans, étudiant, né aux Philippines et arrivé en France à 6 ans)

Au cours de leur scolarité, les jeunes enquêtés ont aussi subi des stéréotypes de minorité modèle tels que « fort en maths » ou « bon à l'école » qui peuvent engendrer des effets pervers (Lee 1996 ; Min et Kim 1999) : d'une part les enfants peuvent avoir l'impression de ne jamais être « suffisamment bons », et de ce fait être poussés à en faire toujours plus et être excessivement exigeants envers eux-mêmes ; d'autre part, les enfants peuvent faire des choix d'orientations scolaire et professionnelle du fait des attentes sociales plutôt que par intérêt personnel.

A l'école, la stigmatisation raciste s'imbrique souvent avec le mépris social. C'est notamment le cas des enfants des migrants économiques qui sont employés pour beaucoup dans des « niches ethniques » notamment la restauration (Beltrán Antolín 2005 ; Cologna 2005 ; Ma Mung 1992). Ces enfants subissent fréquemment les moqueries de leurs camarades de classe, faisant allusion à la profession de leurs parents. Lorsque certains enquêtés parviennent à être admis dans des établissements scolaires prestigieux (des classes préparatoires sélectives par exemple), ils rapportent leur difficulté à se faire des amis « blancs » et leur sentiment de ne pas être à leur place.

Ces vécus de stigmatisation ont eu des effets plus ou moins traumatisants pour les enquêtés, notamment pendant leur adolescence, et ont participé à façonner leurs aspirations et trajectoire. Il convient de souligner que la plupart des enquêtés ont assimilé *a posteriori* leurs expériences désagréables à l'école à des « moqueries », lorsque certaines expériences rapportées pourraient être interprétées comme le harcèlement scolaire. Leurs parents, lorsqu'ils ont été informés des expériences de leur enfant, ont minimisé la gravité des faits. Ainsi, aucun enquêté n'a fait recours ou rapporté leurs vécus à une autorité durant leur scolarité.

Il convient aussi de rappeler l'ampleur du racisme et des discriminations en haut du palier scolaire, dans l'enseignement supérieur (Hamel et al., 2022). Pour les enquêtés, l'entrée dans le supérieur coïncide souvent avec une conscientisation plus poussée des rapports sociaux de race. Ainsi, plusieurs d'entre eux ont rapporté les situations de minoration raciale qu'ils ont vécues durant leurs études supérieures :

[Mes camarades de classe à l'ESSEC] Les Européens, avaient un groupe WhatsApp et ils s'appelaient 'l'élite', et ils pensaient que les Asiatiques étaient bêtes. Parce qu'on ne parlait pas beaucoup en cours. Alors qu'on est juste différent culturellement. (Enquêté n° 3, 34 ans, acheteuse d'origine taïwanaise)

Au campus, il y avait un garçon, on devait se mettre à 2 dans un groupe, il arrive le dernier, j'étais arrivée en retard juste avant lui. Il s'assoit et il dit « ah mais c'est bien je me mets avec l'Asiatique qui va tout faire pour moi ». (Enquêtée n°25, 37 ans, coach de vie, née en France d'origine chinoise)

Mais c'est sur le marché du travail, à la fois dans l'accès à l'emploi et dans la carrière professionnelle, que le traitement différencié lié à l'origine s'exprime de façon la plus flagrante. La confrontation au marché du travail constitue une épreuve pour les jeunes diplômés enquêtés, notamment les migrants qui cumulent plusieurs désavantages (statut étranger, patronyme asiatique, origine non-européenne, etc.). Parmi les 32 enquêtés, 15 déclarent avoir subi du racisme et des discriminations au travail.

Une enquêtée (n°19) née en France avec un nom et prénom vietnamiens, considère rétrospectivement que le fait d'avoir un nom asiatique l'a entravée dans sa recherche de stage après son Master 2. La supposition de non-maîtrise de la langue française est une expérience répandue chez les enquêtés, y compris chez ceux qui sont nés en France ou qui y ont immigré très jeunes.

A un niveau macro, il existe un lien entre les stéréotypes raciaux et la segmentation du marché de travail (Meurs, Simon et Pailhé, 2006). La prégnance des stéréotypes raciaux conduit à l'assignation ethnique des tâches dans le processus de recrutement, en faisant fi de la qualification des candidats. En l'occurrence, l'enquêtée n°3, née aux USA et ayant grandi à Taiwan et ayant des nom et prénom asiatiques, raconte un épisode de discrimination après ses études dans une école de commerce parisienne. :

À la sortie de mon MBA, j'ai postulé à des postes de gestionnaire, et je n'ai eu aucun entretien. Les entreprises qui m'appelaient me proposaient systématiquement des postes de vendeuse. J'avais jamais fait de vente de ma vie. Et tout le monde me proposait ce genre de poste. Je pense que c'est parce que je parle mandarin, anglais et français. Donc c'est une manière de me mettre dans une case. Je pense que c'est une des premières choses que je peux identifier comme du racisme en arrivant en France. (Enquêtée n° 3, 34 ans, acheteuse d'origine taïwanaise)

Lorsqu'ils sont embauchés, les jeunes migrants d'origine asiatique sont souvent victimes de la dévaluation salariale et de différentes formes d'abus durant l'exercice de leur travail. Le rapport de pouvoir entre les employeurs et leurs salariés d'origine asiatique s'appuie sur la vulnérabilité juridique de ces derniers, mais aussi sur leur docilité supposée. Ainsi rapporte une jeune femme d'origine japonaise (enquêtée n°13) qui travaille dans un restaurant dans la région Auvergne Rhône-Alpes :

[Le patron] n'embauche que les Asiatiques, parce que je crois que cela a un lien avec la discrimination des Asiatiques, des gens d'origine asiatique. Ils sont considérés dociles. Donc les salaires sont très bas. En général au Japon on ne négocie pas les salaires, je ne l'ai jamais fait, ce n'est pas très courant dans la société japonaise. (Enquêtée n°13, 34 ans, serveuse d'origine japonaise)

Si l'expérience de cette jeune serveuse témoigne d'une discrimination flagrante et d'un racisme violent (plusieurs conflits avec le patron liés à la demande de remboursement de frais de transport), les témoignages des autres enquêtés renvoient à un racisme quotidien, banalisé et insidieux. Ces expériences prennent la forme de remarques régulières des collègues ou des patrons qu'on peut qualifier de « micro-agressions » dans le lieu de travail (Huang 2021). Ces

blagues, bien que vexantes, ne sont pas toujours considérées par les enquêtés comme des épisodes de racisme : le caractère régulier et fréquent de cette forme de racisme a favorisé sa banalisation dans le lieu de travail et participe au fardeau ambiant quotidien des jeunes travailleurs d'origine asiatique.

Comme c'est le cas à l'école, les remarques sur le lieu de travail contiennent souvent une dimension sexuée ou sexuelle et peuvent être assimilées, dans certaines situations, à des formes de harcèlement sexuel au travail. L'enquêtée n° 15, Française d'origine laotienne, travaille dans le bâtiment des travaux publics, « le secteur le plus masculin qui existe » d'après ses dires. Au cours de sa carrière, elle a vécu des expériences « embarrassantes » et « traumatisantes ». Elle est fréquemment confrontée à des remarques sexistes, des harcèlements sexuels et racistes « Mais toi t'es mignonne mais en plus t'es Asiatique donc forcément tu peux passer sous la table » ; « Bah oui euh tu vois pas dans les sites pornos, y'a plein de gens qui regardent que les Asiat's quoi »). Ces expériences l'ont conduite à regretter son choix professionnel d'être auto-entrepreneur dans le secteur du BTP étant une jeune femme asiatique.

Les quatre domaines dans lesquels le racisme et les discriminations sont relativement peu rapportés

Les jeunes interrogés rapportent relativement peu d'expérience de racisme et de discrimination dans les domaines de la santé, du logement, des services publics, ou encore dans les relations familiales et amoureuses. Cette rareté des incidents rapportés n'enlève en rien l'intérêt d'étudier les expériences de traitements différenciés vécues par des enquêtés. De plus, un examen transversal de ces quatre domaines nous aidera à comprendre les raisons pouvant conduire à une sous-déclaration du vécu du racisme et des discriminations.

Domaine de la santé

Six de nos 32 enquêtés ont déclaré avoir été victimes de racisme ou de discriminations dans les lieux de soins. Les expériences rapportées mettent en relief un processus de racialisation du corps asiatique, qui conduit à un retard, voire à un défaut du soin.

L'enquêtée n°30, étudiante française d'origine sino-cambodgienne qualifie son vécu durant l'enfance chez une ophtalmologue du racisme. Sa mère l'avait emmenée chez le médecin en raison de son strabisme. Après examen, la docteure avait dit que c'était « normal » qu'elle louche parce qu'elle était « Asiatique » et qu'« elle n'a pas besoin de lunettes ». Ses parents avaient décidé de faire appel à une autre ophtalmologue qui a établi un diagnostic totalement différent : l'enfant avait besoin d'une correction ophtalmologique.

Domaine du logement

Cinq enquêtés déclarent avoir vécu des incidents « désagréables » et des expériences « odieuses », sans pour autant les qualifier clairement d'acte raciste ou discriminatoire. Une doctorante d'origine japonaise (enquêtée n°11) nous raconte son expérience de recherche

d'un appartement avec son compagnon français. Lors de la signature du bail, elle apprend que le propriétaire refuse de mettre son nom sur le contrat. L'enquêtée suppose que cela peut être lié à son « statut instable » d'étrangère et non spécifiquement à son origine asiatique. Elle témoigne de son ressenti d'être « dominée » et d'être mise dans une position asymétrique par rapport à son compagnon : « c'est comme si je venais vivre dans l'appartement que mon partenaire a loué ». Ainsi, les rapports de pouvoir entre propriétaire et locataire dans son accès au logement viennent s'immiscer dans ses relations conjugales.

Pour ce jeune cadre d'origine chinoise (enquêté n°14), son parcours élitiste ne l'a pas protégé contre les propos racistes de sa propriétaire :

Le jour où j'ai, où j'ai dénoncé le bail, elle a été odieuse pendant l'état des lieux. Elle m'a mis sur le dos plein de problèmes alors qu'en fait les problèmes venaient de son logement, et clairement elle m'a dit 'je n'ai jamais vu ça, une personne euh une personne de votre origine' et puis elle dit 'aussi sale etc. je n'ai jamais vu ça de ma vie'. (Enquêté n°14, 38 ans, cadre d'origine chinoise).

Dans les services publics

De nombreux travaux démontrent les discriminations et les actes racistes à l'encontre des étrangers aux guichets de la Préfecture et dans leurs démarches administratives (Dunezat 2016 ; Laurens 2006 ; Spire 2008 ; Weil 1995). La langue est souvent un facteur de discrimination dans ce type d'interactions sociales. Les migrants vivent une « insécurité linguistique » pouvant être génératrice de discriminations socio-langagières. Cela concerne en premier lieu les enquêtés primo-arrivants. L'enquêtée n°11 (doctorante d'origine japonaise, présentée *supra*) a subi un épisode déplaisant au bureau de poste. La personne du guichet a répété sa phrase sans prendre en compte sa demande.

Le niveau linguistique en français des primo-arrivants joue un rôle crucial dans la façon dont ils sont susceptibles d'être perçus et accueillis dans les services publics. L'enquêté n°14 (cadre d'origine chinoise) souligne le décalage flagrant entre l'accueil que lui-même (maîtrisant parfaitement le français) reçoit dans les services publics et les expériences de ses parents devant la même administration française.

Pour expliquer la relative faible verbalisation du vécu de racisme et discrimination dans les trois domaines jusqu'ici discutés ("soin", "logement" et "services publics"), il convient de rappeler la limite de notre étude qui s'appuie uniquement sur les points de vue du public reçu ("patients", "clients" ou "usagers"), qui manquent de point de comparaison et qui n'ont pas de connaissance sur les rapports et les processus générateurs des inégalités de traitement. A ce propos, notre étude pourrait être utilement prolongée par des enquêtes approfondies menées auprès d'auteurs professionnels dans les domaines de la santé (Carde 2007 ; Prud'homme 2016 ; Cagnet 2017) et du logement, et au sein de services publics.

Relations familiales et amoureuses

Une seule enquêtée a témoigné d'actes de racisme intra-familial, dont l'analyse convoque incontestablement l'intersectionnalité.

Mon père était très violent avec ma mère ... (c'était) un homme blanc, puissant, et qui avait cette attente de la docilité de la part des femmes... au moment où je vous parle, je me souviens qu'il se moquait de ma grand-mère, méchamment. Quand ma grand-mère (d'origine chinoise) était arrivée en France, elle venait nous voir. Il se moquait d'elle (de son accent) et moi j'étais une enfant, je pensais que c'était drôle, et je l'imitais.... (Enquêtée n° 7, métisse d'origine chinoise).

Le témoignage de faits relevant du cercle intime familial est extrêmement difficile, d'autant plus qu'il se heurte à la domination masculine encore prépondérante dans notre société. Il est donc probable que le phénomène de racisme intra-familial soit sous-documenté, en lien également avec le caractère de « réprobation morale » entourant le racisme (Eberhard & Rabaud, 2013).

L'enquêtée n°22 confie quant à elle d'être constamment confrontée, dans les relations amoureuses, à des clichés « extrêmement racistes » sur le corps des femmes asiatiques. Le fait d'être réduite à un fantasme sexuel par rapport à son origine devient « lourd » pour elle et elle se sent devenir « un objet ». Ce vécu fait écho au phénomène de *yellow fever*, sexisme racialisé qui prend les femmes asiatiques pour cible (Estocapio 2020 ; Patel 2008 ; Zheng 2016).

Discussion et conclusion

Dans cet article, adoptant une approche sociologico-structurelle (Stryker 2001), nous avons décrit les expériences des discriminations et du racisme vécus par les jeunes diplômés d'origine asiatique. Les discriminations ne sont que le racisme en acte. C'est pourquoi nous avons analysé les discriminations et le racisme subis par les enquêtés en tant qu'éléments constitutifs d'un processus global de minoration raciale par lequel ceux-ci sont assignés à une « identité subalterne ». Les conséquences inégalitaires des discriminations raciales participent non seulement à façonner les trajectoires des enquêtés, mais aussi à (re)produire des groupes majoritaires et minoritaires.

Bien que les discriminations et le racisme soient appréhendés différemment par la loi française, au niveau biographique, il existe une grande corrélation entre racisme auto-rapporté et expériences de discrimination : ceux qui rapportent le plus d'expériences des discriminations tendent aussi à verbaliser leurs expériences du racisme, et vice-versa. Si aucun des enquêtés ne nie l'existence du phénomène discriminatoire et du racisme anti-asiatique, il y a un large éventail de postures discursives, allant de la minimisation à la dénonciation active, traduisant le processus différencié de la socialisation raciale et de la conscientisation du rapport social de race.

Notre enquête montre aussi que la définition juridique de discrimination est loin d'être au fait de tous. La non-familiarité avec la catégorie de discrimination n'a pas empêché les enquêtés à verbaliser leurs vécus avec leur propre vocabulaire. Mais elle traduit une réelle difficulté de la

part des jeunes d'origine asiatique interrogés à qualifier leurs expériences d'injustice de discriminatoires, tant l'acte de qualification implique un raisonnement complexe de « toutes choses égales par ailleurs » et parfois une réflexion agnostique (« S'agit-il réellement d'une discrimination ? »). Ce biais cognitif pourrait expliquer en partie le faible taux de recours des victimes, outre les facteurs culturel, linguistique, administratif et économique que nous avons mis en avant dans le rapport de recherche REACTAsie en ce qui concerne les migrants asiatiques primo-arrivants (Wang et al. 2023). Une plus large sensibilisation au phénomène de discrimination, couplée à une diffusion de la définition juridique de discrimination pourrait permettre d'augmenter le taux de recours.

Notre étude montre en outre la forte variation des expériences des discriminations et du racisme selon le domaine examiné. Les traitements inégaux à l'égard des personnes d'origine asiatique restent importants dans les domaines qui ne sont pas concernés par la loi de la discrimination : tels que dans l'espace public (la rue, les transports en commun, etc.), dans le cercle amical. Face aux expressions raciste et discriminatoire dans ces domaines, le droit de la discrimination s'avère inefficace. Or, la banalisation du racisme et des discriminations dans ces domaines participe à l'ambiance quotidienne dans laquelle vivent des personnes d'origine asiatique et peut s'avérer particulièrement dévastatrice pour leur santé physique et mentale. Les réflexions peuvent être menées afin d'y remédier et les leviers d'action peuvent se construire dans deux directions : du côté du droit, il serait judicieux d'étudier la possibilité d'extension du droit de la discrimination dans ces domaines non définis par la loi ; du côté de la société civile, il s'agirait de renforcer la réflexivité, la résilience et la capacité d'agir des personnes d'origine asiatique dans la société française à travers la création d'un espace de parole et de soutien psychologique au sein des associations, ainsi que le développement d'outils de sensibilisation destinés à la population française en général.

Références :

- Attané, Isabelle, Ya-Han Chuang, Aurélie Santos, and Su Wang. 2021. "Immigrés et descendants d'immigrés chinois face à l'épidémie de Covid-19 en France : des appartenances malmenées." *Critique internationale* 91 (2): 137-159.
- Bereni, Laure, and Vincent-Arnaud Chappe. 2011. "La discrimination, de la qualification juridique à l'outil sociologique." *Politix* 94 (2): 7-34.
- Beltrán Antolín, Joaquín. 2005. "Chinese Entrepreneurship in Spain: The Seeds of Chinatown." In *Asian Migrants and European Labour Markets: Patterns and Processes of Immigrant Labour Market Insertion in Europe*, eds., Ernst Spaan, Felicitas Hillmann and Ton van Naerssen, pp. 285–308. London : Routledge.
- Bulot, T. (2013). Discrimination sociolinguistique et pluralité des normes identitaires : Linguicisme de référence et linguicisme d'action. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 4, 7-27.
- Blassel R. (2021). (Dé)Construire la race : Socialisation et conscientisation des rapports sociaux chez les diplômé.e.s du supérieur [Phd thesis, Université Côte d'Azur].

- Carde, E. (2007). Les discriminations selon l'origine dans l'accès aux soins. *Santé Publique*, 19, 99-109. <https://doi.org/10.3917/spub.072.0099>
- Chappe, Vincent-Arnaud. 2022. "La discrimination comme régime de qualification. Appréhender et prouver les injustices au travail." *Tracés. Revue de Sciences humaines* 43 : 93-114.
- Cognet, M. (2017). Du traitement différentiel à la discrimination raciste dans les pratiques cliniques. *Les cahiers de la LCD*, 5, 25-42.
- Cologna, Daniele. 2005. "Chinese Immigrant Entrepreneurs in Italy : Strengths and Weaknesses of an Ethnic Enclave Economy." In *Asian Migrants and European Labour Markets: Patterns and Processes of Immigrant Labour Market Insertion in Europe*, eds., Ernst Spaan, Felicitas Hillmann and Ton van Naerssen, pp. 262–284. London : Routledge.
- Debonneville, J. & Lieber, M. (2021). Rappels à l'ordre sexué dans l'espace public : perspective intersectionnelle sur les violences dans l'espace public. *Dynamiques régionales*, 12, 83-101.
- Dumitru, S. (2015). De quelle origine êtes-vous ? Banalisation du nationalisme méthodologique. *Terrains/Théories*, 3. <https://doi.org/10.4000/teth.567>
- Dunezat, X. (2016). L'accueil en préfecture aux guichets pour étrangers : Une forme de racisme institutionnel ? *Migrations Société*, 163(1), 91- 108.
- Eberhard, Mireille. 2010. "Habitus républicain et traitement de la discrimination raciste en France." *Regards sociologiques* 39 : 71-83.
- Eberhard, M., & Rabaud, A. (2013). Racisme et discrimination : une affaire de famille. *Migrations Societe*, 147148(3), 83- 96.
- Eddo-Lodge, R. (2018). *Why I'm No Longer Talking to White People About Race* (1er édition). Bloomsbury Publishing PLC.
- Estocapio, C. (2020). *Battling Yellow Fever: An Analysis of How Fetishized Bodies Manage Identity*. *Communication Studies Undergraduate Publications, Presentations and Projects*, 1- 27.
- Fanon F. (1961). *Les damnés de la terre*. Paris : Maspéro.
- Foy, Laura. 2022. "Distinguer le "Eux" du "Nous" : l'école comme espace de construction et de rigidification des identités raciales." Journées d'étude "Race et socialisation", Paris, 24 novembre 2022.
- Gao, Yun, Florence Lévy, and Véronique Poisson. 2006. "De la migration au travail. L'exploitation extrême des Chinois-e-s à Paris." *Travail, genre et société* 16 (2): 53-74.
- Gayet-Viaud, C. (2021). Le harcèlement de rue et la thèse du continuum des violences. *Deviance et Societe*, 45(1), 59-90.
- Hajjat, Abdellali, Narguesse Keyhani, and Cécile Rodrigues. 2019. "Infraction raciste (non) confirmée. Sociologie du traitement judiciaire des infractions racistes dans trois tribunaux correctionnels." *Revue française de science politique* 69 (3): 407-438.
- Hancock, C. (2014). *L'espace ressource ou leurre : qu'est-ce que penser spatialement fait gagner, et perdre, à la réflexion sur le genre ?* 21.

- Henry, A. (2022). *All the White Friends I Couldn't Keep: Hope--and Hard Pills to Swallow--About Fighting for Black Lives*. Convergent Books.
- Huang, Tiffany J. 2021. "Negotiating the workplace: Second-generation Asian American professionals' early experiences." *Journal of Ethnic and Migration Studies* 47 (11): 2477-2496.
- Laurens, S. (2006). Le racisme, attribut du populaire ? *Plein droit*, 69(2), 9-12. <https://doi.org/10.3917/pld.069.0009>
- Lieber, M. (2008). *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*. Presses de Sciences Po.
- Lignier, Wilfried, and Julie Pagis. 2017. *L'enfance de l'ordre - comment les enfants perçoivent le monde social Sciences humaines*. Paris : Seuil
- Luguern, Liêm-Khê. 2016. "La représentation des immigrants." *Hommes & migrations* (1314): 141-145.
- Luu, Chloé, and Anne Zhou-Thalamy. 2022. "Un nouvel antiracisme asiatique ? Émergence et structuration de nouvelles pratiques de luttes des personnes perçues comme asiatiques en France." *Les cahiers de la LCD* 15 (1): 65-83.
- Luxembourg, C., & Noûs, C. (2021). Les espaces publics sont-ils neutres ? Lecture spatiale des rapports sociaux de genre, lecture genrée des rapports socio-spatiaux. *Dynamiques régionales. Revue interdisciplinaire de l'IWEPS*(12). <https://hal.science/hal-03452684>
- Ma Mung, Emmanuel. 1992. "Dispositif économique et ressources spatiales : éléments d'une économie de diaspora (Economic Arrangements and Spatial Resources: Elements of a Diaspora Economy)." *Revue européenne des migrations internationales* 8(3): 175-193.
- Massei, Simon. « Le public scolaire face au discours égalitaire. Une réception entre genre, race et classe », *Revue française de pédagogie*, vol. 217, no. 4, 2022, pp. 97-111.
- Mazouz S. (2020). *Race*. Paris : Anamosa.
- Meslin, Karine. 2011. "Les réfugiés cambodgiens, des ouvriers dociles ? Genèse et modes de pérennisation d'un stéréotype en migration." *Revue européenne des migrations internationales* 27 (3): 83-101.
- Oppenchaim, Nicolas, and Alain Thalineau. 2022. "'Être français c'est être blanc' : l'influence croisée de la famille et de l'école sur la mise en ordre enfantine du monde social." *Journées d'étude "Race et socialisation"*, Paris, 24 novembre 2022.
- Paquot, T. (2009). *L'espace public*. la Découverte.
- Patel, N. (2008). Racialized sexism in the lives of Asian American women. In *Benefiting by design: Women of color in feminist psychological research* (Vol. 116, p. 116- 128). Cambridge Scholars Publishing in association with GSE Research.
- Prud'homme, D. (2016). Du « soin global » au traitement discriminatoire : La prise en charge de patientes identifiées comme roms dans un service de gynéco-obstétrique parisien. *Terrains & travaux*, 29, 85-104.

- Simon, Patrick. 2023. "Identités ethniques et raciales et expériences de racisme ou de discrimination : éléments de discussion à partir des enquêtes TeO". Séminaire du département INTEGER, Paris, 23 novembre 2023.
- Spire, A. (2008). *Accueillir ou reconduire : Enquête sur les guichets de l'immigration. Liber/Raisons d'agir.*
- Stryker, Robin. 2001. "DISPARATE IMPACT AND THE QUOTA DEBATES: Law, Labor Market Sociology, and Equal Employment Policies." *The Sociological Quarterly* 42 (1): 13-46.
- Wang, Simeng. 2017. *Illusions et souffrances. Les migrants chinois à Paris.* Paris: Editions Rue d'Ulm.
- Wang, Simeng, Xiabing Chen, Yong Li, Chloé Luu, Ran Yan, and Francesco Madrisotti. 2021. "'I'm more afraid of racism than of the virus!': racism awareness and resistance among Chinese migrants and their descendants in France during the Covid-19 pandemic." *European Societies*: 1-22.
<https://doi.org/10.1080/14616696.2020.1836384>.
<https://doi.org/10.1080/14616696.2020.1836384>.
- Wang, Simeng, Francesco Madrisotti. 2021. "Le racisme anti-asiatique au temps de la pandémie de Covid-19 : vécus, énonciations et luttes." *Politika* 23.
<https://www.politika.io/fr/article/racisme-antiasiatique-au-temps-pandemie-covid19-vecus-enonciations-luttes>.
- Wang, Simeng, Francesco Madrisotti, Yong Li, Chloé Luu, and Ran Yan. 2022. "Déni et (d)énonciation du racisme anti-asiatique au temps de la Pandémie de Covid-19." *Emulations - Revue de sciences sociales* (42): 129-148.
- Wang, Simeng, Yong Li, Johann Cailhol, Miyako Hayakawa, Youngbin Kim and Sophie Haas, 2023. *L'expérience du racisme et des discriminations des personnes originaires d'Asie de l'Est et du Sud-Est en France (REACTAsie)*, 28p. Rapport de recherche, https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/reactasie-num_02.pdf
- Weil P. (1995). *Racisme et discrimination dans la politique française d'immigration 1938-1945/1974-1995 Vingtième siècle* (Vol. 47, pp. 77-102).
- Winkler, Erin N. 2009. "Children Are Not Colorblind: How Young Children Learn Race." *PACE* 3 (3): 1-8.
- Zheng, R. (2016). Why Yellow Fever Isn't Flattering: A Case Against Racial Fetishes. *Journal of the American Philosophical Association*, 2(3), 400-419.